

# Diathèse et (non-)configurationnalité: L'exemple du basque

Cet article \* comprend quatre parties. Dans la première, je présente rapidement quelques données fondamentales de la grammaire basque, qui seront nécessaires à la compréhension de la suite du texte. Ensuite, j'étudie les paraphrases intransitives, aspectuellement marquées, des constructions bi-actancielles: quand le sujet de ces paraphrases correspond au patient (ou "actant Y" dans la terminologie de l'équipe RIVALC), on parlera naturellement de passif, et lorsqu'il correspond à l'agent (actant X), on retrouvera l'antipassif bien attesté dans d'autres langues ergatives (dyirbal, eskimo, quiché...). Dans la troisième partie (la plus technique), je tenterai de montrer que l'existence simultanée de ces deux constructions est incompatible avec l'hypothèse traditionnelle d'une partition de la phrase entre un GN sujet et un GV prédicat, et ce, dans les termes même de la théorie qui a plus souvent défendu l'universalité de cette dichotomie (la grammaire générative): en abandonnant le recours à la notion de GV au niveau de représentation pertinent, il devient possible de caractériser typologiquement le basque comme possédant une structure phrasique *non-configurationnelle*, en ce sens que le sujet et le prédicat n'y sont *pas codés syntagmatiquement*. Enfin, dans la quatrième partie, j'illustrerai l'intérêt de cette propriété paramétrique en montrant qu'il en découle d'autres, plus ou moins "exotiques", et qui ont été jusqu'à présent traitées comme des chapitres entièrement disjoints de la grammaire de cette langue.

## 1. Données de base

### 1.1. La morphologie ergative

Bien que le caractère ergatif de la construction transitive basque soit connu, j'en rappellerai brièvement les caractéristiques ici. Adoptant les conventions notationsnelles de l'équipe RIVALC, on dira ainsi que l'actant Y (l'équivalent de l'O.d. fran-

(\*) Ce travail constitue la synthèse de diverses communications faites cette année, à savoir, par ordre chronologique: "Voice and Configurationality in Basque" (Groningue, Workshop on AUX, Configurationality, and Lexical Structure, avril 1986), "Remarques sur les alternances diathétiques du basque" (Nancy, séminaire du



b. Pronoms et préfixes absolutifs sur un verbe bi-actanciel au présent

			<i>*edun</i>	<i>'avoir'</i>	<i>eduki</i>	<i>'avoir, tenir'</i>
(hark)	ni	na-	nau	'il m'a'	nauka	'il me tient'
	hi	ha-	hau	'il t'a'	hauka	'il te tient'
(hark hura)	d(a)-		du	'il l'a'	dauka	'il le tient'
	gu	ga-	ga.it.u	'il nous a'	gauzka	'il nous tient'
	zu	za-	zaitu	'il vous a'	zauzka	'il vous tient'
	zuek	za-	zaituzte	'il vous a'	zauzkate	'il vous tient'
	(haiek d(a)-		ditu	'il les a'	dauzka	'il les tient'

c. Pronoms et suffixes ergatifs sur un verbe bi-actanciel au présent

nik	-t/-d-	dut	'je l'ai'	daukat	'je le tiens'	
(hura)						
hik	{	-k (masc) duk	'tu l'as	{	daukak	'tu le tiens'
		-n(fém) dun				
(hark)	-Ø	du	'il l'a'	dauka	'il le tient'	
guk	-gu	dugu	'nous l'avons'	daukagu	'nous le tenons'	
zuk	-zu	duzu	'vous l'avez'	daukazu	'vous le tenez'	
zuek	-zue	duzue	'vous l'avez'	daukazue	'vous le tenez'	
(haiek)	-te	dute	'ils l'ont'	daukate	'ils le tiennent'	

## 1.2. Remarques sur l'ordre des constituants

Si, hors contexte, l'ordre /X Y V/ ou /S O V/ (ou mieux: /...V+AUX/), comme en (1a) ci-dessus, est considéré comme non-marqué, ce n'est pas le seul possible. En effet, les six ordres de (3) sont attestés:

- |        |               |    |               |
|--------|---------------|----|---------------|
| (3) a. | X Y V / S O V | d. | Y V X / O V S |
| b.     | Y X V / O S V | e. | V X Y / V S O |
| c.     | X V Y / S V O | f. | V Y X / V O S |

De plus, dans le cas de (3a), l'interprétation la plus usuelle est que X est thématique (au sens pragois du terme), et que Y et V sont rhématiques, comme en (d). Par contre, en (b), Y est thématique et X est rhématique, voire focalisé, tout comme en (c), s'il n'est pas séparé de V par une pause, tandis qu'en (e-f) aucun des deux actants n'a de rôle pragma-énonciatif particulier. Si donc ces deux derniers ordres sont de fréquence relativement rare (de Rijk 1969), c'est plutôt parce que la présence matérielle des GN ou actants est syntaxiquement optionnelle: ils n'apparaissent normalement que s'ils représentent un thème nouveau ou un rhème, et se trouvent par conséquent à gauche de V; à droite de celui-ci, ils fonctionnent plutôt comme éléments de rappel des morphèmes affixés à la FVF (aux. ou verbe conjugué synthétiquement). Le caractère particulier de la position immédiatement à gauche du verbe: focale si le GN est contrastivement accentué, simplement rhématique autrement (et s'il n'y a pas de pause), sera réutilisé en 2.3.

### 1.3. L'expression de l'aspect

1.3.1. On a entrevu plus haut qu'il existait trois "temps-modes" en basque: présent, passé et hypothétique. Cependant, leur sélection ne joue aucun rôle dans les alternances diathétiques: je n'y reviendrai donc plus.

Par ailleurs, en conjugaison périphrastique, on reconnaît traditionnellement trois terminaisons participiales (et une forme radicale) pour le verbe principal, terminaisons dont la valeur aspectuelle est incontestable:

- (4) a. Participe "passé" (perfectif): *-tu, -n, -Ø*
- b. part. "présent" (imperfectif ou itératif): *-ten* ou *-tzen*
- c. part. "futur" (prospectif):<sup>3</sup> perfectif + marque de génitif, *-en* ou *-ko*
- d. radical (aoristique): *-Ø*<sup>4</sup>

De ces quatre formes<sup>5</sup> (considérant que le prospectif fonctionne à ce niveau comme un élément distinct du perfectif), seule la première admet une suffixation supplémentaire, qui a pour effet sémantique de renvoyer non plus à un procès considéré comme achevé (valeur typique du perfectif), mais à l'état résultant d'un processus achevé —d'où le nom de parfait donné à cette forme. En fait, selon les dialectes, on a le choix entre les trois suffixes suivants pour construire ce parfait:

- (5) a. marque de nombre à l'abs.: *-a* (sg) ou *-ak* (pl)
- b. suffixe partitif: *-(r)ik*
- c. suffixe *-ta* (assimilable en *-da*)

1.3.2. Les suffixes *-a* et *-ak* étant les marques de nombre à l'absolutif, il est clair qu'ils adjectivent le participe perfectif, comme le montre le parallèle suivant entre constructions parfaites et attributives:

- (6) a. Peio etorriA / handiA da  
Peio-ABS venu-SG-ABS grand-SG-ABS il-est  
'Peio est arrivé/grand'
- b. Peio eta Mayi etorriAK / handiAK dira  
P. et M. venu-PL-ABS grand-PL-ABS ils-sont  
'Peio et Marie sont arrivés/grands'

Il est intéressant de noter que le suffixe partitif *-(r)ik*, parfois classé comme un cas, correspond en fait également à l'absolutif, en ce sens qu'il s'agit de la marque

(3) Il existe un second prospectif, en *-teko/-tzeke*; la raison pour laquelle je ne l'introduis pas sous (4) apparaîtra en 2.4.

(4) L'aoristique, qui n'est cité que pour mémoire ici, permet de construire des potentiels, des hypothétiques et des subjonctifs qui présentent la notion verbale en soi: il est donc incompatible avec les constructions aspectuelles marquées dont je vais parler.

(5) Les rares verbes qui possèdent une conjugaison synthétique ont une valeur soit imperfective soit aoristique lorsqu'ils sont effectivement conjugués directement; c'est probablement là une des raisons pour lesquelles il n'y a ni passif, ni antipassif, synthétique; voir aussi de Rijk (1985: 931-932) pour un argument tout différent allant dans le même sens.

d'une opération de quantification, limitée pour l'essentiel à des structures négatives, associées aux "fonctions" Y et Z (O.d. et S.i.).

- (7) a. Ogia / \*ogirik ba- da/dago<sup>6</sup>  
 pain-SG-ABS /-PART P.ASS. il-est  
 'il y a du pain'  
 b. ez da/dago ogirik c. ez da ogia  
 NEG il-est pain-PART 'ce n'est pas le/du pain'  
 'il n'y a pas de pain'
- (8) a. hiru gizon ikusi ditut  
 trois homme-IND-ABS vu je-les-ai  
 'j'ai vu trois hommes'  
 b. ez dut gizonik ikusi  
 NEG je-l'ai homme-PART vu  
 'je n'ai pas vu d'homme(s)'

Par ailleurs, *-ta* (limité aux dialectes parlés outre-Bidassoa) est plus explicitement adverbial: il est étymologiquement lié à *(e)ta* 'et', indiquant par là même *l'après* d'un processus. Mais on peut lui substituer la désinence partitive dans les propositions circonstancielles non conjuguées, comme ici:

- (9) Peio etorrita/etorritik/\*etorria, ni joan naiz  
 P.-ABS moi-ABS allé je-suis  
 'Peio [une fois/étant] arrivé, moi, je suis parti'

1.3.3. S'il existe donc trois participes parfaits dérivés du perfectif, on a en fait six constructions possibles à travers la diversité dialectale de la langue, car à l'aux. intransitif *izan* (qui est aussi la copule) peut alors se substituer le verbe à sens lexical *egon* cité en (2a) et (7a-b). Il importe de noter que *egon* n'est absolument pas possible comme aux. intransitif avec le part. perfectif (ou plus généralement avec l'une quelconque des formes citées en (4)); on opposera donc à l'unique forme de (1b), reprise comme (10a), les six formes de (11), où figurent entre parenthèses les préférences dialectales (voir Rebuschi 1983b pour un relevé d'exemples authentiques pris dans la littérature contemporaine et correspondant à chaque dialecte):

- (10) a. etorri da ' [il] est venu' (perfectif) b. etorri \*dago
- (11) a. etorri da navarro-labourdin, dialectes d'Espagne  
 '[il] est arrivé'  
 b. etoririk da (souletin)  
 c. etorrita da (dial. d'Espagne, rare)  
 d. etorria dago (navarro-labourdin, dial. d'Esp.)

(6) *Ogirik* est possible dans une phrase comme (7a) si *ba-* indique une hypothèse plutôt qu'une assertion; avec *ogia*, on obtient alors 's'il y a du pain', et avec le partitif, 's'il y a tant soit peu de pain'. Par ailleurs, le choix entre *izan* (*da*) et *egon* (*dago*) est essentiellement dialectal.

- e. etorririk dago (id.)  
 e. etorrira dago (dial. d'Espagne)

Je dois reconnaître ne pas avoir trouvé de critère permettant de prédire le choix entre les différentes options offertes pour un même dialecte ou groupe de dialectes, les préférences étant apparemment individuelles, et sans lien avec les propriétés syntaxiques ou sémantiques des verbes.

1.3.4. Quand la construction est bi-actancielle, on retrouve une palette de six formes, avec la même distribution dialectale qu'en (11): à l'aux. transitif *\*edun* 'avoir' peut alors se substituer le verbe plein *eduki* dont quelques formes figurent en (2b) et (c). Mais un autre problème se pose aussi: si c'est la marque de nombre qui est choisie comme suffixe indiquant le parfait, plutôt que l'un des suffixes invariables *-(r)ik* ou *-ta*, avec quel GN le participe va-t-il s'accorder? Comme le montrent les ex. suivants, c'est nécessairement avec l'actant Y, l'équivalent de notre objet:

- (12) a. (perfectif)  
 Peiok haurrak ikusi ditu  
 P.-ERG enfant-PL-ABS vu il-les-a  
 'Peio a vu les enfants'
- b. (parfait)  
 Peiok haurrak ikusiAK ditu  
 vu-PL-ABS  
 (même traduction)
- c. \*Peiok haurrak ikusiA ditu  
 vu-SG-ABS

Du point de vue morphologique donc, on retrouve l'organisation ergative, puisque ce sont ainsi Y (l'O.d.) et Z (le S.i.) qui sont donc représentés sur le participe. Mais, du point de vue sémantique, quand la construction est bi-actancielle, l'état résultant ainsi construit n'est pas nécessairement prédiqué de Y (l'O.d. ou patient): selon le verbe, le contexte et/ou la situation, ce parfait transitif peut exprimer l'état résultant comme affectant l'agent, le patient, ou ... le "monde"; cependant, si soit le premier, soit le second, est explicitement topicalisé, l'interprétation normale est de considérer que ce qui compte pour l'énonciateur, c'est l'état résultant de ce terme; ainsi, (12b) nous parle plus probablement de Peio, et (13), des enfants:

- (13) haurrak, Peiok ikusiak ditu  
 enfant-PL-ABS P.-ERG vu-PL-ABS il-les-a  
 'les enfants, Peio les a vus/c'est Peio qui les a vus'

## 2. Passif et antipassif

### 2.1. Le passif

On peut maintenant introduire les deux voix marquées du basque. Considérons d'abord le passif, illustré par (14c-c''), et qui correspond au perfectif (a) et au parfait transitif (b-b''):

- (14) a. txakurrek Peio ausiki dute  
chien-PL-ERG P.-ABS mordu ils-l'ont  
'les chiens ont mordu Peio' (processus achevé)
- b. txakurrek Peio ausikia dute/daukate  
mordu-SG-ABS  
(même traduction, état résultant)
- b'. txakurrek Peio ausikirik dute/daukate  
mordu-PART  
(id.)
- b''. txakurrek Peio ausikita dute/daukate  
mordu-*ta*  
(id.)
- c. Peio txakurrek ausikia da/dago (=il-est)  
'P. a été mordu par les chiens'
- c'. Peio txakurrek ausikirik da/dago
- c''. Peio txakurrek ausikita da/dago

(14 c-c'') se distinguent de (b-b'') par les propriétés suivantes:

A) la conjugaison est devenue monoactancielle, l'accord de la FVF se faisant avec l'actant Y uniquement (précisons que sans la présence d'un des suffixes de parfait, l'aux. intransitif est totalement exclu, comme en (14a) par ex.);

B) l'ordre des syntagmes n'est plus aussi libre qu'en (3), alors que cette liberté est préservée pour (14b-b'') : le GN ergatif doit maintenant obligatoirement précéder immédiatement le verbe, le GN absolutif ne pouvant en aucun cas s'intercaler entre les deux;<sup>7</sup>

C) en (b-b''), l'absence d'un GN ergatif phonétiquement réalisé correspondrait à un actant contextuellement défini ou identifié (cf 'il' en français; par contre, la disparition de ce GN en (c-c'') marquerait l'indéfinition la plus complète;

D) Enfin, dans certains dialectes, l'agent peut apparaître à l'instrumental (suffixe -z plutôt que -k), mais toujours dans la même position; ceci serait impossible en (a) ou (b-b'').

Il semble donc bien que l'on a là les ingrédients usuels d'une construction passive: on passe d'une forme transitive à une paraphrase intransitive, aspectuellement marquée, de type Z - V ou Z - attribut, l'agent X n'étant plus ni obligatoire, ni

(7) Il n'y a cependant pas incorporation: d'une part le GN conserve sa marque de détermination et son cas, et d'autre part et surtout, un adverbe (de temps, de lieu) peut s'intercaler entre le complément d'agent et le participe; mais l'actant X ergatif reste nécessairement rhématique.

traité comme un actant proprement dit; de plus, cet agent ne peut être présent que s'il figure en position rhématique ou focale.

## 2.2. L'antipassif

On a dit plus haut que le parfait transitif était sémantiquement vague en ce qu'il ne permettait pas d'identifier par lui-même le terme dont on prédiquait l'état résultant, ou que l'on situait dans l'après d'un processus (formes en *-ta*). Le passif par contre est plus précis: avec lui, on prédique une propriété acquise par le patient, ou on le localise dans la sphère de temps postérieure à l'action décrite par le verbe:<sup>8</sup> c'est cela qu'indique le caractère unipersonnel de la FVF.

La question se pose alors de savoir s'il est également possible de construire une prédication de même nature à propos de l'agent. La réponse du basque est claire à cet égard, c'est oui. Considérons en effet les trois phrases suivantes (je me limite dorénavant à l'emploi du suffixe de nombre [indiqué par un astérisque sur le participe passé français] et de l'aux. usuel, comme en (11a), pour l'expression du parfait, afin d'alléger la présentation):

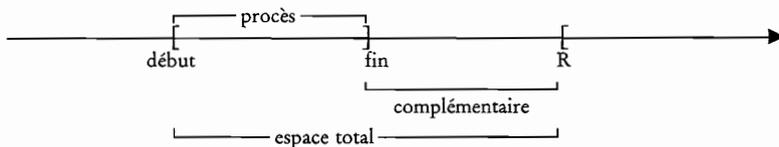
- (15) a. Peiok liburu asko irakurri ditu  
 P.-ERG livre beaucoup-ABS lu il-les-a  
 'Peio a lu beaucoup de livres' (événement: perfectif)
- b. Peiok liburu asko irakurriak ditu  
 lu-PL-ABS  
 'Peio a lu\*[PL] beaucoup de livres' (résultat: parfait)
- c. Peio liburu asko irakurria da  
 P.-ABS lu-SG-ABS il-est  
 (même trad.), litt.: 'Peio est lu\*[SG] beaucoup de livres'

Cette construction (15c), totalement productive (mais statistiquement beaucoup plus usitée dans les dialectes d'Espagne), n'a guère attiré l'attention des linguistes et des grammairiens jusqu'à ce jour. Ainsi, dans la grammaire existante la plus complète, Lafitte (1962: 226) se contente de mentionner que les "participes passés" ont parfois une "valeur active", sans plus. Examinons-la donc de plus près.

Le tour illustré par (15c) présente certaines propriétés parallèles à celles du passif (14c-c''):

A) la conjugaison est unipersonnelle, mais c'est maintenant l'agent qui est représenté dans la FVF (et éventuellement par la marque de nombre sur le participe);

(8) Il ne s'agit pas de n'importe quelle postériorité, car il n'y a pas de rupture: le perfectif indiquant la fermeture du procès, le sujet (patient) est situé en un point R, ouvert, qui définit un espace ouvert tant à gauche qu'à droite, complémentaire dans l'espace total [borne de gauche du procès-repère R] de l'intervalle occupé par le procès lui-même —d'où la possibilité de se référer à un *état* (résultant):



B) l'objet est nécessairement rhématique, et doit donc se placer à gauche du participe, sans que l'agent puisse s'intercaler entre eux.

Par contre, il est vrai que les propriétés C et D du passif n'ont pas d'équivalent ici. D'une part, l'absence de "complément de patient" (*liburu asko* en (15c)) ne correspond normalement pas à un objet indéfini, mais bien plutôt à un objet tout à fait défini — du moins pour ceux des locuteurs qui en admettent l'absence, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais cette contrainte se relâche en présence d'un adverbe quantificateur (ou qualificatif) instanciant la place de ce complément de patient, à gauche du verbe:

- (16) a. *Peio asko irakurria da/dago*  
           beaucoup lu-SG-ABS  
           lit. 'Peio est beaucoup lu\*[SG]'<sup>9</sup>  
       b. (ni) *ondo jana naiz/nago*  
           moi-ABS bien mangé-SG-ABS je-suis  
           lit. 'je suis bien mangé\*'

D'autre part, le complément de patient ne peut absolument pas être muni d'un cas autre que l'absolutif; je vais y revenir plus bas.

En tout état de cause, les propriétés A et B du passif ont leur équivalent à l'antipassif, et c'est cela qu'il importait de souligner.

### 2.3. Remarques sur les compléments d'agent et de patient

L'existence d'un passif et d'un antipassif en basque paraît donc bien établie. La difficulté qu'ont eue les linguistes à les reconnaître tient peut-être au fait que le compl. d'agent, resp. de patient, ne change (normalement) pas de cas morphologique, ce qui contribue à rendre le phénomène relativement peu visible.<sup>10</sup>

Mais on notera à cet égard certains faits qui rapprochent ces compléments de leurs homologues en eskimo par exemple (cf. Rebuschi 1982: 7.4.3.3.). D'un côté, en ce qui concerne le passif et son compl. d'agent, il faut noter que l'ergatif (parfois remplaçable par un instrumental, rappelons-le) peut dans certains cas fonctionner comme une marque adverbiale ou de circonstant plutôt que comme une marque d'actant dans des constructions tout à fait distinctes; dans de tels cas, il alterne précisément avec l'instrumental:

- (17) a. *goseak /gosez nago*<sup>11</sup>  
           faim-SG-ERG faim-INST-inst je-suis  
           'j'ai faim'

(9) Cf. l'anglais *well-read*, qui est peut-être un antipassif lexical.

(10) Cela pose évidemment des problèmes pour l'approche dite "grammaire relationnelle", surtout en ce qui concerne l'antipassif, puis qu'il n'y a pas alors, pour reprendre la terminologie de cette théorie, de promotion d'un non-sujet en sujet, avec démotion ou rétrogradation simultanée du sujet transitif: le sujet reste sujet, mais devient superficiellement intransitif en raison de la démotion de l'objet en circonstant: cf. Rebuschi (1979: 157-8).

(11) Ces formes sont limitées aux dialectes parlés en Espagne; je n'ai pas d'explication à proposer pour la différence en détermination liée à la variation casuelle. Par ailleurs, on ne confondra pas le *-ak* d'ergatif sg de (17a-c) avec son homonyme *-ak* d'absolutif pl, comme dans (12a-b) par ex.

- b. goseak/gosez hiltzen naiz [cp. c. goseak hiltzen nau  
mourant je-suis il-m'a  
'je meurs de faim' 'la faim me tue']

D'un autre côté, en ce qui concerne l'antipassif et son complément de patient —et encore plus marginalement sans doute— il faut savoir que l'absolutif est parfois utilisé au lieu du sociatif, de suffixe *-(r)ekin* (cas sémantiquement proche de l'instrumental, et dont l'emploi alterne parfois librement avec lui). En voici quelques exemples relevés dans un texte guipuzcoan contemporain (ce phénomène n'a jamais été noté à ma connaissance):

- (18) Ametralladora ori [...] oso ederra [zan],  
mitrailleuse DEM-SG-ABS très beau-SG-ABS était  
eta pisu aundikoa, bere anka eta *guzi*  
et poids de-grand-SG-ABS POSS pied et tout-ABS  
(Alkain & Zavala 1981: I, 75)  
'Cette mitrailleuse était très belle, et fort lourde, [AVEC] son pied  
et tout'  
Ici, on aurait attendu:... *eta guzirekin*
- (19) Motriku'ko sarreran, Urnieta'ko mutil *bat*,  
Motrico-GEN entrée-LOC Urnieta-GEN garçon un-ABS  
Ramon *Miner* topo egin genduan (id., p. 83)  
R. M.-ABS rencontre-IND-ABS fait nous-l'avions  
'A l'entrée de Motrico, nous rencontrâmes un garçon d'Urnieta, Ra-  
mon Miner'  
'On attendrait plutôt:... *Miner'ekin*, comme dans l'ex. suivant:
- (20) ango taberna batean, gure lagun Sebastian Garagorri'*rekin* topo  
là-GEN taverne un-LOC notre ami S. G.- SOC rencontre  
egin degu (id., p. 113)  
fait nous-l'avons  
'nous rencontrâmes dans une auberge de l'endroit notre camarade Sebastian  
Garagorri'

Voici pour finir un exemple d'emploi d'absolutif là où l'on aurait attendu soit un instrumental, soit, dans un basque moins standard, un sociatif:

- (21) beste biena ez naiz gogoratzen (id., vol. 2, p. 121)  
autre deux-GEN-[le]-ABS NEG je-suis souvenant  
'je ne me souviens plus de celui des deux autres'  
On se serait plutôt attendu ici à soit *bienaz* soit à la rigueur *bienarekin*.

Il est donc possible (quoique nullement nécessaire, comme on le verra par la suite) d'avancer que si le complément d'agent au passif, et le complément de patient

à l'antipassif, conservent normalement le cas morphologique qui correspond a priori d'une part à leur rôle sémantique, et d'autre part à leur fonction, dans les constructions bi-actancielles, c'est parce que ce cas, l'ergatif ou l'absolutif, peut aussi être employé comme marqueur de circonstant ou de complément indirect ou adverbial. En d'autres termes, ces cas seraient indépendants du statut d'actant ou de circonstant du GN qu'ils affectent, la fonction syntaxique (sujet, objet) étant marquée nécessairement *et* par le cas, *et* par l'accord dans la FVF.

#### 2.4. Note sur le second prospectif

Il n'y a pas que le parfait qui permette de construire des phrases à conjugaison unipersonnelle en relation paraphrastique avec des structures transitives ou bipersonnelles. Ainsi, le second prospectif, mentionné dans la note 3, et formé, comme l'imperfectif, sur la base verbale en *-te* ou *-tze*, avec suffixation du morphème de génitif 2 *-ko*, présente les mêmes propriétés.<sup>12</sup>

D'une part, les participes en *-teko* ou *-tzeko* peuvent ou non s'accorder en nombre avec le participant unique (cas de verbes intransitifs) ou le patient à l'absolutif (dans le cas de structures biactancielles). D'autre part, ils admettent soit les aux. usuels *izan* "être" et *\*edun* "avoir", soit les verbes lexicaux *egon* et *eduki*, tout comme le parfait. Enfin, on vient de le dire, toute construction transitive en *-tzeko + \*edun/eduki* est paraphrasable par une construction intransitive de type soit passif soit antipassif. Voici quelques illustrations.

A) Accord en nombre optionnel et sélection de la FVF:

- (22) Peio etortzeko(a) da/dago  
 Peio-ABS pour-venir (SG-ABS) est  
 "Peio doit venir"

Comme le montre la traduction, ces formes, contrairement à celles que l'on obtient avec le premier prospectif (cf. (4c)) —et le parfait—, sont toujours teintées d'une nuance modale, soit radicale, soit épistémique.

B) Constructions transitives et intransitives associées:

- (23) a. Peio*k* liburu horiek irakurtzeko(ak) ditu/dauzka  
 Peio-ERG livre DEM-PL-ABS pour-lire (PL-ABS) il-les-a  
 "Peio doit lire ces livres"/"a ces livres à lire"  
 [forme *transitive*]
- b. liburu horiek Peio*k* irakurzeko(ak) dira/daude  
 livre DEM-PL-ABS P.-ERG pour-lire (PL-ABS) ils-sont  
 "ces livres sont à lire par Peio"  
 [*passif*]

(12) Seul à ma connaissance A. Eguzkitza (1978) a proposé de classer cette forme parmi les constructions fondamentales données en (4).

- c. Peio liburu horiek irakurtzeko(a) da/dago  
 P.-ABS livre DEM-PL-ABS pour-lire (SG-ABS) il-est  
 “Peio doit lire ces livres”  
 [*antipassif*]

On retrouve les mêmes contraintes sur la place du complément non représenté dans la FVF en (b) et (c) que *supra* au parfait. De plus, sémantiquement, on retrouve aussi un même type de repérage du sujet intransitif: il est situé maintenant dans l'*avant* d'un procès, dans un intervalle ouvert sur sa droite, donc symétrique de la caractérisation aspectuelle du parfait, et donc du passif et de l'antipassif décrits en 2.1. et 2.2.<sup>13</sup>

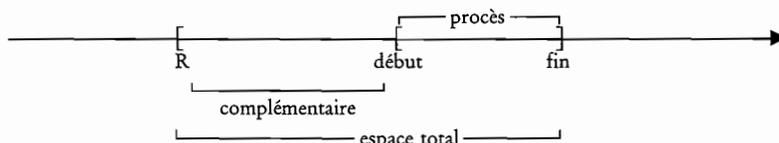
## 2.5. Un “second passif” ou un “second antipassif”?

Pour terminer cette partie descriptive, il est enfin utile de rappeler un fait qui n'a été à ma connaissance noté que dans Rebuschi (1982: 7.4.3.2.): de même que l'anglais a un “second passif” dans lequel le S.i. dérivé correspond à un objet indirect à la voix active (*Peter was given the book*), le basque permet aussi à l'actant W, normalement marqué par le datif (suffixe *-(r)i*), d'apparaître à l'absolutif comme seul élément conjugué (et éventuellement accordé en nombre avec le participe verbal). Parallèlement à l'ex. anglais cité ci-dessus, on trouve ainsi:

- (24) a. [*parfait*]  
 Peio bi liburu emana/emanda da/dago  
 P.-ABS deux livre donné-SG-ABS/-ta il-est  
 lit. “Peio est donné deux livres”  
 b. [*prospectif II*]  
 Peio bi liburu emateko(a) da/dago  
 pour-donner (SG-ABS)  
 lit. “Peio est pour donner deux livres”

L'intérêt de ces formes est que, en l'absence d'un complément d'agent, la valeur sémantique du GN absolutif conjugué (ici: *Peio*) est ambiguë, car ce S.i. peut aussi

- (13) Comparer ainsi le schéma de la note 8, décrivant le parfait, et le suivant, caractérisant le prospectif II:



La modalisation inhérente au prospectif II est, dans ces conditions, peut-être à relier à la différence de nature qui subsiste entre ces deux représentations topologiques naïves. D'un côté en effet, le sujet de *parfait* (passif ou antipassif) est situé en R, qui ouvre un intervalle, et la borne de gauche de l'espace complémentaire est également ouverte (vue de R): il n'y a donc pas de coupure entre l'achèvement du procès et R; d'un autre côté, si viser un procès revient à en viser la borne de droite (l'achèvement), on voit que, pour le prospectif II, *il faut franchir la borne de gauche* du procès ainsi visé: c'est probablement à ce niveau qu'interviennent les effets de modalisation indiqués rapidement sous l'ex. (22).



sous-théories, principes...) qui restreignent plus ou moins “naturellement” l’application de la règle “Déplacer GN”, et qui, au bout du compte, rendent nécessaire (dans la perspective de la théorie évidemment) l’analyse suivante du passif:

- (27) a. [*actif*] Pierre a battu Jean  
 b. [*structure profonde*] [<sub>P</sub> Pierre FLEX [<sub>GV</sub> avoir battu Jean]]
- (28) a. [*passif*] Jean a été battu (par Pierre)  
 b. [*str. pr.*] [<sub>P</sub> () FLEX [<sub>GV</sub> avoir été battu Jean (par Pierre)]]

On le voit, l’actif et le passif n’ont plus la même structure profonde: la parenté sémantique entre (27) et (28) est renvoyée à la *structure lexicale* du verbe *battre* où il est associé à deux rôles sémantiques (“ $\theta$ -rôles” dans la terminologie générative), rôles que l’on retrouve, quoique codés différemment, dans les deux paraphrases.

On notera aussi la présence d’un élément abstrait FLEX (pour flexion) comme constituant *direct* de la phrase P. D’un point de vue interne à la théorie, cela se justifie par le fait qu’un GN nominatif reçoit précisément son cas de FLEX — question sur laquelle je vais revenir (voir aussi 4.2.3.). FLEX est en fait une matrice de traits marquant l’accord dit traditionnellement verbo-nominal, mais aussi le temps et le mode, qui sont tous, de toute évidence, des éléments qui concernent l’interprétation de la phrase entière, et pas seulement du GV. On admettra donc que sa présence hors du GV est justifiée.

3.1.2. Pour passer de (28b) à (a), il nous faut maintenant montrer pourquoi (b) *ne peut pas*, dans une langue comme le français, fonctionner comme une structure de surface (ou plus exactement, comme une “structure-S”) acceptable, et pourquoi l’application de “Déplacer GN” résout les problèmes.

Deux notions, fort anciennes au demeurant, sont fondamentales à cet égard: celle de *rection* (appelée par anglicisme “gouvernement” dans la littérature générative française), et celle d’*assignation de cas*. Dans la pratique (et surtout dans la tradition grammaticale la plus classique), ces deux concepts se recouvrent presque toujours. L’apport de la grammaire générative ici est de les avoir dissociés et surtout d’en avoir proposé une définition générale, objective et structurale. Mais ces définitions formelles présupposent à leur tour la connaissance d’une notion plus générale, celle de “c-commande” (anglais [*constituent*]-*command*).

revenait effectivement à faire “n’importe quoi”: de telles pratiques rendaient impossible la caractérisation précise de la notion de langue humaine possible, appréhendée à travers celle de “(règle de) grammaire possible”.

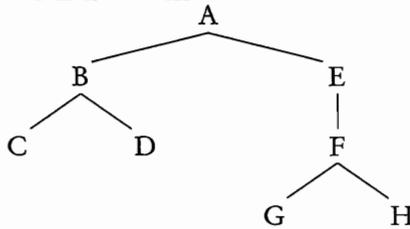
De façon plus générale, on peut interpréter le “mouvement” chomskyen comme la mise en correspondance de deux positions, P, celle occupée par un élément A, et P’, définie comme suit: “pour telle partie de la grammaire, tout se passe comme si A n’était pas en P, mais en P’”. La structure profonde de la grammaire générative peut donc être vue comme une représentation, ou reconstruction de la structure étudiée, où A occuperait P’ au lieu de P. Cette approche du “mouvement” n’est d’ailleurs pas incompatible avec certaines remarques récentes de Chomsky lui-même (1986a: 114, 156), et ce, d’autant plus que la “syntaxe de la Forme Logique” (sur laquelle il n’y a rien à dire ici), fait justement appel à un “mouvement de reconstruction” à partir de la structure S (van Riemsdijk & Williams 1986: 212, 280). De ce point de vue, on reste fort loin des travaux de Gazdar et al. (1985), dont le modèle ne permet pas de traiter le passif et l’antipassif basques de manière homogène comme je le propose en 3.3.2.

Dans une représentation arborescente correspondant à une analyse en constituants parenthésée, on dira par définition que:

- (29) X c-commande Y si et seulement si:  
 a. X ne domine pas Y, et  
 b. le premier noeud branchant Z qui domine X domine aussi Y.

À titre d'exemple, dans (30b), qui correspond à la parenthésisation (30a):

- (30) a.  $[_A [_B C D] [_E [_F G H]]]$   
 b.



A ne c-commande rien, puisque cet élément domine tous les autres; B par contre c-commande E et tous les éléments dominés par E: F, G et H; C et D se c-commandent réciproquement, mais ne c-commandent rien d'autre (on dit de deux éléments qui se c-commandent réciproquement qu'ils sont "soeurs"); E et F c-commandent B, C et D; enfin, G et H se c-commandent réciproquement, mais ne c-commandent rien d'autre.

On verra d'autres applications de la c-commande en 4.2.4. Pour le moment, et en simplifiant quelque peu pour nous borner aux phénomènes diathétiques, nous pouvons définir la rection et l'assignation de cas comme suit:

- (31) X régit (ou "gouverne") Y si et seulement si X c-commande Y et si X et Y ne sont pas séparés par une catégorie maximale (GN, GV, GP, P) qui dominerait l'un sans dominer l'autre.<sup>15</sup>
- (32) X assigne un cas à Y si X régit Y et si X est un verbe, une préposition (ou postposition), ou FLEX.

La restriction de (31) s'explique comme suit: FLEX par ex. ne régit que le GN sujet, mais pas le GN objet, car celui-ci est interne au GV: cette catégorie syntaxique constitue une "barrière" qui protège ainsi le GN objet. De même, un verbe régit son ou ses compléments, mais pas le GN sujet, protégé par la barrière que constitue la catégorie maximale GV, et pas non plus un GN contenu à l'intérieur d'un GP (groupe pré- ou post-positionnel): dans les langues à flexion nominale riche, on sait que, dans les cas non-marqués, c'est la préposition seule qui assigne

(15) X doit de plus être une catégorié minimale: nom, verbe, adjectif, pré- ou postposition, ou FLEX.

un cas au GN qui la complémente, et non le verbe lui-même (qui se contente de sélectionner, grâce à la relation de rection, telle ou telle préposition).<sup>16</sup>

3.1.3. Pour revenir au passif français, introduisons une dernière notion, le “filtre casuel”:

(33) Tout GN phonétiquement réalisé doit être doté d'un cas.

L'interaction de (32) et (33) permet de prédire, via la restriction sur la classe des éléments capables d'assigner un cas, que les compléments de noms et d'adjectifs doivent nécessairement être introduits par une préposition (cf. “la défaite *de* l'ennemi”, “content *de* soi” ...). Or que se passe-t-il lorsqu'un participe passé est utilisé avec une valeur passive? La présence du verbe “être” et l'accord en nombre et genre avec le sujet (passif) indiquent clairement qu'en français (et plus nettement encore en basque), le participe est en fait, morpho-syntaxiquement, *adjectivisé* (plus précisément, l'opposition verbe-adjectif est neutralisée). De là découle que l'objet (profond) d'un verbe à morphologie passive ne peut pas rester dans sa position d'objet, car il ne pourrait y recevoir de cas: c'est la situation du GN *Jean* en (28b).

Pour que cette structure devienne licite, il faut donc extraire ce GN de sa place d'origine, de façon à ce qu'il apparaisse dans une position où il pourra recevoir un cas. La position du sujet étant vide, et gouvernée par FLEX (qui assigne le nominatif, on l'a dit plus haut), l'objet pourra s'y déplacer, d'où la grammaticalité de (28a) - et le fait que (28b) est une représentation abstraite à la fois nécessaire (si la position du GN sujet était pleine, le déplacement de l'objet dans cette position ne serait pas possible), et suffisante pour construire (28a) en utilisant uniquement des concepts justifiés indépendamment.<sup>17</sup>

## 3.2. Problèmes posés par l'antipassif basque

3.2.1. L'analyse du passif telle qu'on vient de la résumer ci-dessus n'est, évidemment, applicable au basque que si l'on admet que la phrase basque se décompose en un GN sujet, un GV, et un élément FLEX (qui apparaît en surface sur l'aux. en cas de conjugaison périphrastique, et sur le verbe principal si la conjugaison est synthétique). Divers linguistes, locuteurs natifs d'euskara, ont d'ailleurs proposé ce découpage (Sarasola 1977; Goenaga 1978; Eguzkitza 1985 & 86; Sala-

(16) Je laisse de côté le cas de figure marqué d'assignation “compositionnelle” d'un cas à la fois par un verbe et par une préposition, cas pourtant bien connu dans certaines langues indo-européennes.

(17) En cherchant à limiter la classe des transformations possibles, on a avancé l'hypothèse que le mouvement (en syntaxe) ne pouvait se faire que vers une position qui c-commande le site de départ - d'où l'impossibilité de faire “descendre” le GN sujet de la transformation décrite en note 14 en position de complément de préposition dans le GV. Mais cette restriction a récemment été remise en cause, cf. Chomsky (1986a: 177) ou Horvath (1986), ou encore, pour le basque, Eguzkitza (1986); noter cependant que dans les deux derniers cas, l'abandon de cette restriction n'a pas en fait d'autre but que de préserver l'universalité d'un constituant GV en syntaxe (voir *infra*, § 3.3.).

Par ailleurs, il faut remarquer que cette manière d'adjectivisation des verbes dans les constructions passives et apparentées limite singulièrement la critique de Wilbur (1979: 34), selon qui il n'y aurait pas de passif en basque, mais simplement une “construction statique attributive adjectivale”: du point de vue scientifique, ce qui compte n'est pas le label, mais l'analyse des données et des processus sous-jacents.

buru 1985), prenant l'ordre SOV ou XYV de (3a) comme ordre de base (soit: GV → GN V) et laissant d'une part à la "composante phono-stylistique" le soin de permuer arbitrairement les constituants en surface, et d'autre part à la morphologie celui de réaliser le nominatif abstrait assigné par FLEX au sujet soit comme un ergatif (si le GV contient un objet direct), soit comme un absolutif (autrement). Moyennant ces "ajustements", le passif basque peut effectivement être analysé de la même manière que le passif français (ou anglais). Ainsi, que le parfait basque soit construit à l'aide d'un participe devenu, par suffixation, un quasi-adjectif (suffixe *-a(k)* de nombre dans tous les dialectes, ou encore *-(r)ik* en souletin), ou un quasi-adverbe (*-(r)ik* ailleurs, *-ta*), il est évident qu'il ne s'agit plus d'un élément pouvant assigner un cas (un accusatif abstrait réalisé par l'absolutif). Un passif court (sans complément d'agent) sera donc le produit des mêmes facteurs et des mêmes interactions en basque et en français: en déplaçant l'objet profond hors du GV, et en lui permettant d'être régi par FLEX, on lui permet aussi de recevoir le cas nominatif, pourvu que la position sujet soit vide avant ce mouvement.

Dans le cas des passifs longs (avec compl. d'agent) —cf. (14c-c')—, il faut alors postuler que le GN ergatif est interne au GV, tout comme "par Pierre" en (28). Cela implique que la désinence ergative soit syntaxiquement interprétée comme une "postposition abstraite", ce qui, en soi, n'est peut-être pas choquant: on a vu en 2.3., ex. (17a-b), que l'ergatif ne correspond pas nécessairement à un sujet transitif, ni même à un actant à strictement parler. D'autre part, la situation inverse existe; en français par ex., *à* a parfois un statut syntaxique de vraie préposition, cf. (34a-c), et parfois un statut de simple "marqueur de cas", incapable de régir un pronom, comme en (34d-f):

- |      |    |                   |    |                   |
|------|----|-------------------|----|-------------------|
| (34) | a. | je pense à Pierre | d. | je parle à Pierre |
|      | b. | je pense à lui    | e. | *je parle à lui   |
|      | c. | *je lui pense     | f. | je lui parle      |

Noter cependant que cette hypothèse ne pourra pas expliquer l'impossibilité pour le patient sujet de passif de s'intercaler entre le complément d'agent et le verbe (2e propriété du passif, (B) sous (14c) en 2.1.), à moins de restreindre de manière particulièrement *ad hoc* les mouvements "stylistiques" auxquels j'ai fait allusion plus haut.

3.2.2. Si donc le passif basque semble être au moins partiellement compatible avec l'analyse générative de son analogue français ou anglais, il paraît en revanche beaucoup plus difficile de rendre compte des propriétés, pourtant fort proches, de l'antipassif dans les mêmes termes. En effet, si le GN agentif est extérieur au GV à l'actif, le verbe ne le régit jamais, et l'on ne voit pas comment l'adjectivisation ou adverbialisation du participe pourrait avoir quelque effet que se soit sur cet agent.

Mais il y a plus. Considérons en effet la question des rôles sémantiques (laissée de côté jusqu'ici) et des cas. Dans le modèle génératif actuel, on considère que l'objet reçoit son rôle ( $\theta$ -rôle) du terme qui le régit, et qui donc doit le c-commander. Ce rôle peut être donné avant mouvement en cas de passivation, ou encore

être transmis par la chaîne que constituent le GN déplacé et la trace  $t$  coindexée qu'il laisse derrière lui,  $t$  recevant le  $\theta$ -rôle de son gouverneur, le verbe. De ce point de vue, (35) illustre plus précisément la structure-S de (28a):

- (35) Jean<sub>i</sub> FLEX [<sub>GV</sub> avoir été battu  $t_i$  (par Pierre)]  
[+ passif]

Par contre, ce sont les GV qui assignent (éventuellement) leur rôle aux GN sujets - ce qui explique que le sujet d'une expression idiomatique pourra recevoir un  $\theta$ -rôle différent selon qu'on donne une interprétation littérale, ou, précisément, idiomatique, au GV, comme dans: [<sub>P</sub> Jean [<sub>GV</sub> a cassé sa pipe]]. Dans le premier cas, *Jean* est agentif, et dans le second, "expérient" (terme repris de Lazard (1985: 34, note 3), à la suite de Garde 1983).

En tout état de cause, le "θ-critère" stipule:

- (36) Un GN doit recevoir un rôle sémantique, et ne peut en recevoir qu'un seul.<sup>18</sup>

Ce principe a pour conséquence que le  $\theta$ -rôle de *Jean* dans (35) lui est assigné par *battu* (éventuellement par l'intermédiaire de la trace  $t_i$ , si l'assignation du rôle sémantique se fait en structure S), et que, par suite, *le GV*, dans de tels cas de Mouvement de GN (passif, mais aussi structures à "montée du sujet" comme avec *sembler* complété par une infinitive), n'assigne pas de rôle sémantique à son sujet (autrement, (36) serait violé).

Ce n'est pas ici le lieu de proposer une critique de "θ-critère" (36). Ce qui importe, c'est de voir que, dans les termes même de la théorie, si le participe passif n'assigne pas de cas à son objet, le GV ne peut pas non plus assigner de rôle sémantique à son sujet (c'est ce que l'on appelle la "généralisation de Burzio"). Or, à l'antipassif comme au passif, en basque, le verbe est un quasi-adjectif (ou quasi-adverbe), et l'on a une forme plus ou moins déguisée du verbe *être* comme FVF: ce sont là les conditions mêmes qui interdisent au verbe d'assigner un cas à son objet, et donc un rôle sémantique à son sujet. Cependant, de par la première clause de (36), le sujet doit avoir un  $\theta$ -rôle. Dans le cas du passif, on a vu que ce rôle était assigné par le verbe: il n'y a donc pas de problème. Mais dans le cas de l'antipassif, ce devrait être le GV, ce que la morphologie "passive" du participe interdit précisément, d'où une contradiction apparemment insurmontable.

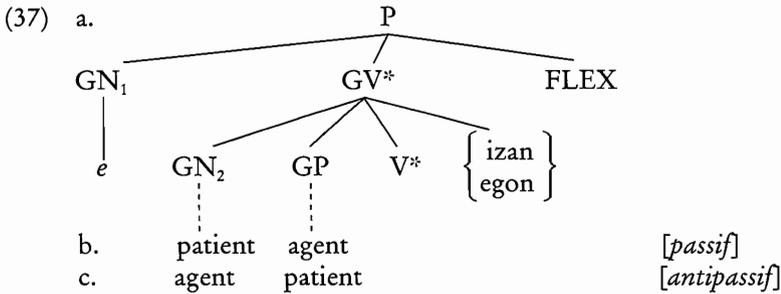
### 3.3. De l'indistinction entre GV et P en basque

3.3.1. Pour rendre compte de l'antipassif et de l'étroit parallélisme entre celui-ci et le passif, tout en maintenant l'hypothèse de l'existence d'un GV dans la phrase

(18) Sont exclus de (36): les objets d'idiomes, les GN appartenant à des propositions coordonnées, ainsi que les constructions dites "de contrôle" c'est-à-dire à sujet sous-entendu, puisqu'un tel sujet, "PRO", est un argument distinct de son antécédent. En fait, la situation est encore plus complexe, car le "θ-critère" porte sur des chaînes constituées d'antécédents et de leurs traces; mais l'approximation que constitue (36) doit suffire ici.

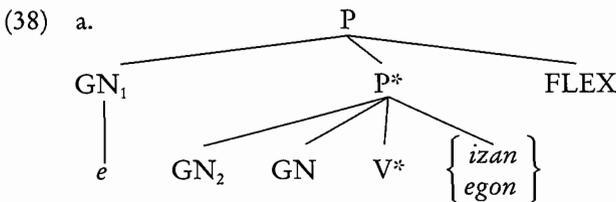
basque, il faudrait inverser les positions structurales du GN agentif et du GN dénotant le patient, ou, plus exactement, traiter l'agent comme un complément direct du verbe (le GN patient ne pouvant pas non plus occuper la position structurale de sujet, car cette dernière ne pourrait alors pas accueillir le GN agent). Si tel était le cas, le verbe devenu quasi-adjectif (etc.) lui donnerait bien son  $\theta$ -rôle, mais ne pourrait pas lui assigner de cas, et l'on aurait une occurrence de plus de "Mouvement de GN", qui permettrait à cet agent de recevoir son cas de FLEX. Quant au GN patient, on pourrait le traiter comme un second complément du verbe, doté d'une postposition "abstraite" correspondant à l'utilisation oblique (ou "absolue") de l'absolutif illustrée en 2.3. (ex. (18), (19) et (21)).

Mais on a là une nouvelle contradiction: la même structure (37) aurait en effet deux lectures inconciliables: le complément direct GN<sub>2</sub> représenterait le patient ou l'agent, et le complément indirect GP représenterait le complément d'agent ou de patient, selon que (37) s'interpréterait comme la structure profonde du passif ou de l'antipassif respectivement (e sous GN<sub>1</sub> marque une place vide, donc susceptible d'accueillir un GN déplacé; l'astérisque indique de plus l'aspectualisation marquée de V et, par projection, de GV):



Outre cette dernière contradiction, on a évidemment la difficulté, déjà mentionnée, que représente l'hypothèse que l'ergatif et l'absolutif devraient être considérés comme des "postpositions" abstraites plutôt que comme des cas morphologiques.

3.3.2. Or toutes ces difficultés disparaissent si l'on pose qu'en basque, phrase et groupe verbal se confondent, tant le GN agent que le GN patient étant considérés comme des compléments du verbe, qui les régit alors tous les deux. Au lieu de (37), on aurait alors plutôt (38), où V\* marquerait toujours que le verbe est adjectivisé ou adverbialisé, et où P\* indiquerait l'absence de FLEX par opposition à P, doté de ce constituant:



Le  $V^*$ , marqué aspectuellement, comme dans l'analyse pisane, ne pourrait pas assigner de cas à l'un de ses constituants, cf. Chomsky (1981: 124 (22-II)):

(39) “[NP, VP] does not receive Case within VP, for some choice of NP in VP”

(C'est moi, G. R., qui souligne; “[NP, VP] se lit: “un GN constituant d'un GV”.)

Si donc P et GV se confondent,  $P^*$  dans (38) est bien un équivalent de  $GV^*$ , et l'un ou l'autre des deux arguments de  $V^*$  peut alors ne pas recevoir de cas, pour les causes aspectuelles et/ou morphologiques déjà vues: s'il s'agit du GN représentant le patient, on aura le passif, et s'il s'agit de celui qui dénote l'agent, on aura l'antipassif; l'autre argument recevra par contre son cas du verbe (probablement en fonction de son  $\theta$ -rôle), et l'on pourra sans difficulté étendre l'analyse aux constructions tri-actanciennes, cf. (24) et (25).

3.3.3. Restent deux problèmes. D'une part: quel statut donner à  $P^* = GV^*$  dans (38)? D'autre part: comment analyser les parfaits transitifs du type (12b), (13) ou (14b-b'')?

La réponse à la première question est aisée: de toute évidence, il s'agit d'un constituant qui fonctionne comme un GAd (groupe adjectival ou adverbial): au niveau syntaxique, il sélectionne ou est associé au verbe “être” (je laisse de côté l'appartenance exacte de *izan/egon* dans (38), où j'ai simplement suivi le “modèle” (35)); et, sémantiquement, il représente un *prédicat*, tout autant que *handia(k)* dans (6) ou *goseak/gosez* dans (17a-b).

La seconde question est plus complexe. On pourrait en effet poser a priori qu'un parfait transitif comme (40) est le produit d'un double mouvement de GN, à savoir, de l'extraction hors de  $P^*$  tant de l'agent que du patient:

(40) Peiok etxea eginu du/dauka  
 P.-ERG maison-SG-ABS fait-SG-ABS il-l'a  
 “Peio a construit la maison” (résultat acquis)

En fait, il n'en est rien, car un pronom (de type “emphatique”, comme dans presque tous les cas où un pronom dans une structure subordonnée coréférentielle à un antécédent qui le c-commande)<sup>19</sup> est possible à l'intérieur de  $P^*$ :

(41) Peiok etxea [<sub>P</sub> berak eginu] du/dauka<sup>20</sup>  
 lui-même-ERG

(19) Cf. la difficulté d'utiliser les pronoms *berak* “lui-ERG” et *nik* “moi-ERG” dans les ex. suivants (où *pro* dénote un pronom non réalisé phonétiquement):

- (a) Peiok esan dit [<sub>P</sub> berak/?hark egingo duela]  
 P.-ERG dit il-me-l'a lui lui faire-PROSP qu'il-le  
 “Peio m'a dit qu'il le fera (lui)”
- (b) (nik) esan dut [<sub>P</sub> pro/neronek/?nik egingo dudala]  
 moi-ERG dit je-l'ai moi moi qu-je-l'ai  
 “j'ai dit que je le ferai (moi-même)”

*Berak* et *neronek*, qui sont possibles, sont traditionnellement appelés pronoms “emphatiques”.

(20) De même que dans la note (19), *berak* peut ne pas coréférenter à Peio: ce pronom est simplement libre dans sa catégorie de liage; cf. *infra*.

“Peio a construit lui-même la maison”, lit. “a la maison construite par lui-même”

De plus, un agent distinct du GN ergatif conjugué peut apparaître:

- (42) nik etxea [Peiok egina] dut/daukat/\*du/\*dauka  
 moi-ERG maison-SG-ABS P.-ERG faite je-l'ai il-l'a  
 lit. “j’ai la maison (qui a été) construite par Peio”

Tout cela montre qu’en fait, la structure S de (40) comporte bien deux éléments vides, mais une seule trace, celle du GN objet déplacé *etxea*, l’autre élément vide étant un pronom *pro*, non réalisé phonétiquement (comme dans les ex. de la note 19):

- (43) Peiok<sub>i</sub> etxea<sub>j</sub> [<sub>P\*</sub> *pro*<sub>i/\*j/k</sub> t<sub>j</sub> egina] du/dauka

où les indices montrent d’un côté que la trace *t* coréfère bien à *etxea*, mais d’un autre côté et surtout, que *pro* n’est pas nécessairement coréférentiel à *Peio(k)* (ce qui est également le cas de (41), en dépit de la traduction donnée en français) comme le montre le fait qu’un autre traduction de (40) est possible:

- (44) “Peio a sa [lit. «la»] maison de construite”

Il faut donc considérer que les parfaits transitifs sont, hors contexte et objectivement, *ambiguous* du point de vue de l’identification de l’agent du procès, et que le GN ergatif représenté dans la FVF est, du point de vue interne à la théorie générative, généré en structure profonde. Celle-ci serait donc pour (40):

- (45) [<sub>P</sub> Peiok e [<sub>P\*</sub> *pro*[+ ERG] etxea egina izan] FLEX<sup>21</sup>  
 [+ transitif]

alors que la construction aspectuellement non-marquée (perfectif) serait:

- (46) [<sub>P</sub> Peiok etxea egin FLEX]

avec introduction de l’aux. \**edun* au niveau morphologique, comme support de la flexion bipersonnelle (sur ce point, voir Rebuschi (en préparation) et la note 21).

#### 4. Conclusion: La Non-Configurationnalité

4.1. L’hypothèse d’une différence typologique fondamentale entre langues qui distinguent, ou non, en structure syntagmatique, le GN sujet d’un GV (représen-

(21) Cette représentation implique (a) que *izan* “monter” sous FLEX en surface (cf. Chomsky 1986b), (b) que \**edun* en est la réalisation transitive, et donc (c) que \**edun* “avoir” n’assigne pas nécessairement de  $\theta$ -rôle à son objet de surface (phénomène probablement lié à l’équivalence GV-P). Il en irait de même pour la paire *egon/eduki*.

tant un constituant syntaxique autonome qui regroupe le verbe et l'objet éventuel) a fait l'objet de nombreuses recherches depuis quelques années: voir Chomsky (1981: 127-134), Kiss (1981 & 1985), Whitman (1982), Hale (1983), Mohanan (1984), etc. Ce n'est pas le lieu ici d'en faire l'historique (cf. Marác 1986), et il n'est même pas évident que toutes les langues "sans GV", c'est-à-dire à sujet non représenté syntagmatiquement ou configurationnellement (d'où le paramètre de "(non-)configurationnalité") soient toutes de même type. Quoi qu'il en soit, je vais, pour conclure ce travail, indiquer rapidement quelques arguments de plus qui indiquent une certaine absence d'asymétrie entre le sujet et l'objet (les actants X et Y) dans la phrase basque, donc quelques arguments, totalement indépendants des phénomènes diathétiques étudiés jusqu'ici, en faveur d'une représentation non-configurationnelle du basque — en d'autres termes, d'une représentation syntaxique dans laquelle les GN sujet et objet, et le verbe, se c-commandent tous trois réciproquement.

4.2.1. De manière quelque peu paradoxale, la morphologie ergative, décrite en 1.1., bien que marquant une certaine asymétrie entre le sujet et l'objet, est déjà un indice de plus: en effet, elle représente un traitement distinct du S.i. (actant Z) et du S.t. (actant X), donc un traitement morphologique qui paraît incompatible avec l'existence d'un GV autonome: on devrait pouvoir montrer sans trop de difficulté que les langues à GV réalisé configurationnellement ont nécessairement une morphologie nominative-accusative, tandis que pour les autres, les trois options sont ouvertes: morphologie accusative, ergative, ou encore "active-passive",<sup>22</sup> l'essentiel étant que l'asymétrie *sémantique* entre X et Y soit marquée d'une manière ou d'une autre.

4.2.2. Considérons maintenant la conjugaison pluri-personnelle, la liberté de l'ordre des constituants (plutôt que de type SVO, le basque est en fait de type "Thème - Rhème - Verbe (...)") - cf. le § 1.2.), et le fait que, contrairement à l'italien ou à l'espagnol par exemple, il n'y a pas en euskara que le sujet (transitif ou intransitif) qui puisse *ne pas* être exprimé: les objets, directs ou indirects, peuvent aussi être phonétiquement non-réalisés; on a là trois propriétés syntaxiques qui, quelles que soient les solutions techniques envisageables, ne marquent pas d'asymétrie sujet - objet au niveau grammatical le plus immédiat.

4.2.3. Quelle que soit à nouveau la théorie linguistique que l'on adopte, il faut rendre compte de l'existence, en français comme en anglais, de l'asymétrie entre sujet et objet qui se manifeste dans les propositions infinitives: elles n'admettent pas de sujet, comme en (47a) ou (b), ou bien le rendent licite par le recours à une préposition le régissant (et donc lui attribuant un cas, dans la perspective de la dis-

(22) Il s'agit de structures où l'on distingue entre S.i. ou participant unique de type agentif, et S.i. de type patient. B. Levin (1983) a avancé que la morphologie basque était plutôt de ce type qu'ergative — rejoignant indirectement en cela l'analyse de Rebuschi (1982, chap. 6) où l'ergativité basque était justement décrite comme un effet de la *construction* des participants uniques comme des patients plutôt que des agents, renversant ainsi la définition traditionnelle de l'ergativité.

cussion du § 3.1.), comme en (47c) - alors que l'objet ne pose aucun problème dans ces constructions:

- (47) a. \*[Pierre partir/manger une pomme] est étonnant  
 b. \*[Peter to leave/to eat an apple] is astonishing  
 c. [for Peter to leave/eat an apple] is astonishing

Cela revient à dire que (a) et (b) ne sont pas grammaticales parce que rien ne régit les sujets *Pierre* et *Peter*, qui se retrouvent par conséquent sans cas.

Or il faut aussi rendre compte du fait qu'en basque, l'équivalent de (47a) ou (b) est parfaitement grammatical:

- (48) a. [Peio joatea] harrigarria da  
 P.-ABS aller-SG-ABS] étonnant il-est  
 b. [Peiok sagarra jatea] harrigarria da  
 P.-ERG pomme-SG-ABS manger-SG-ABS]

Ces considérations sont également valables lorsque la proposition infinitive est complément, plutôt que sujet:

- (49) a. \*j'ai décidé [Pierre partir] b. \*I've decided [Peter to go]  
 c. OK Erabaki dut [Peio joatea]  
 décidé je-l'ai P.-ABS aller-SG-ABS

Les constructions de ce dernier type ont été étudiées par Goenaga (1985), qui ne se prononce cependant pas sur la question de la (non-)configurationalité de la phrase basque. Or nous avons bien là un argument on ne peut plus clair: *Peio* comme GN sujet est possible en (48a) ou (49c), et *Peiok* en (48b), parce que le verbe le régit, et donc que ce GN sujet est vis-à-vis de ce verbe sur la même plan que le GN objet de (47a-c) ou (48b); en d'autres termes, la présence de FLEX n'est pas nécessaire en basque pour que le sujet reçoive un cas: le verbe doit donc le c-commander, et le régir, tout autant qu'il c-commande et régir son objet; de plus, comme la morphologie du verbe n'est pas ici de type parfait ou passif, le verbe assigne un cas à chacun de ses arguments — ce qu'il ne peut par contre faire en aucun cas en français ou en anglais où, on l'a vu, le verbe ne gouverne jamais son sujet.

4.2.4. Enfin, je mentionnerai brièvement pour mémoire la question des possessifs réfléchis, que j'ai déjà traitée par ailleurs (Rebuschi 1985b & 1986). En résumé, voici comment elle se présente: les éléments réfléchis et réciproques (appelés "anaphores" en grammaire générative) *doivent* avoir un antécédant dans un certain domaine syntaxique. Or pour qu'un terme fonctionne comme antécédent d'une anaphore (et non pas d'un pronom ou possessif non anaphorique, la coréférence —éventuelle— étant alors une question de grammaire textuelle), il faut qu'il la c-commande. C'est pour cette raison que dans les langues indo-européennes (qui sont probablement toutes, à un certain degré d'abstraction, configurationnelles), les pos-

sessifs réfléchis, quand elles en possèdent, sont impossibles dans le GN sujet d'une proposition radicale (indépendante); cf. par ex. le contraste entre (50a), parfait en polonais, car le GN sujet c-commande le GN objet, et (50b), totalement inacceptable et agrammatical:

- (50) a. Jan widział *swojego* psa  
 J.-NOM vit son-ACC chien-ACC  
 "Jan<sub>i</sub> a vu son<sub>i</sub> chien"  
 a'. Jan widział *jego* psa  
 son-ACC  
 "Jan<sub>i</sub> a vu son<sub>j</sub> chien" (i ≠ j)  
 b. \**swój* pies widział Jana  
 son-NOM chien-NOM vit J.-ACC  
 "son<sub>i</sub> chien a vu Jan<sub>i</sub>,"

Or en basque, où le réfléchi *bere* contraste avec le non-réfléchi *haren* (cp. (50a-a')), il n'y a pas de dissymétrie entre les deux cas de figure:

- (51) a. *bere* txakurra ikusi du Jonek  
 son chien-SG-ABS vu il-l'a Jon-ERG  
 "Jon<sub>i</sub> a vu son<sub>i</sub> chien"  
 a'. *haren* txakurra ikusi du Jonek  
 "Jon<sub>i</sub> a vu son<sub>j</sub> chien" (i ≠ j)  
 b. *bere* txakurrak ikusi du Jon  
 chien-SG-ERG J.-ABS  
 "son<sub>i</sub> chien a vu Jon<sub>i</sub>,"  
 b'. *haren* txakurrak ikusi du Jon<sup>23</sup>  
 "son<sub>i</sub> chien a vu Jon<sub>j</sub>" (i ≠ j)

De plus, le réfléchi *bere* peut aussi renvoyer au tiers actant, si bien que (52) est ambigu:

- (52) Jonek Peiori *bere* dirua eman dio  
 Jon-ERG Peio-DAT son argent-SG-ABS donné il-le-lui-a  
 "Jon<sub>i</sub> a donné son<sub>i/j</sub> argent à Peio<sub>j</sub>,"

On le voit, le sujet ou actant X *Jon(ek)* n'est en rien privilégié vis-à-vis de l'actant W. Il en va de même lorsque c'est ce dernier qui incorpore le possessif réfléchi (avec *haren* ci-dessous, la référence serait disjointe et de *Peio* et de *Jon(ek)*):

- (53) Peio aurkeztu dio Jonek *bere* hauzo berriari  
 P.-ABS présenté il-le-lui-a J.-ERG son voisin nouveau-SG-DAT  
 "Jon<sub>i</sub> a présenté Peio<sub>j</sub> à son<sub>i/j</sub> nouveau voisin"

(23) Voir Rebuschi (1985a) pour l'étude de quelques complications provenant de l'ordre des constituants en structure de surface.

Il est donc clair qu'au niveau de représentation où la théorie du liage s'applique, les GN absolutif, ergatif et datif se c-commandent à nouveau tous réciproquement, car s'il en était autrement, certains ne pourraient pas constituer l'antécédent du possessif anaphorique *bere* interne à l'un des deux autres (sur le fait que l'objet indirect n'est pas c-commandé asymétriquement par le sujet et l'O.d., voir les ex. (24) et (25) et l'analyse qu'on peut en faire dans la perspective du § 3).

4.3. Tout cela évidemment ne veut pas dire qu'il n'existe aucune dissymétrie entre le sujet X et l'objet Y. Par exemple, les expressions réfléchies et réciproques renvoyant à l'argument d'un verbe (et non plus à un "possesseur" comme ci-dessus) ne peuvent jamais être sujet — qu'il s'agisse d'un sujet transitif à l'ergatif, ou d'un sujet intransitif à l'absolutif, cf. Euskaltzaindia (1985) ou Rebuschi (1985b):

- (54) a. Peiok eta Jonek elkar ikusi dute  
 P.-ERG et Jon-ERG l'un-l'autre-ABS vu ils-l'ont  
 "Peio et Jon se sont vus (l'un l'autre)"  
 b. \*elkarrek ikusi ditu Peio eta Jon  
 l'un-l'autre-ERG il-les-a
- (55) a. Peio eta Jon elkarrekin joan dira  
 l'un-l'autre-SOC allé ils-sont  
 "Peio et Jon sont partis ensemble"  
 b. \*elkar joan da Peio(rekin) eta Jonekin  
 l'un-l'autre-ABS il-est P.(-SOC) et J.-SOC

Un autre exemple est fourni par les "structures à contrôle" qui, comme en français ou en anglais, impliquent un argument sous-entendu, "PRO", qui ne peut être que sujet (cf. Heath 1974, qui a fait oeuvre de pionnier sur ces questions):

- (56) a. haurrak ikusi ditut [PRO sagarra jaten]  
 enfant-PL-ABS vu je-les-ai pomme-SG-ABS mangeant  
 "j'ai vu les enfants manger la pomme"  
 b. \*sagarra ikusi dut [hurrek PRO jaten]  
 je-l'ai enfant-PL-ERG  
 "j'ai vu la pomme manger par l'enfant"

De tels phénomènes indiquent de toute évidence que la structure des phrases basques est redevable de plusieurs représentations, éventuellement hiérarchisables, ou du moins de plusieurs sous-représentations, qu'il importe de distinguer soigneusement.

## 5. Abbreviations

ABS	absolutif	NEG	négation
ACC	accusatif	NOM	nominatif
AUX, aux	auxiliaire	O	objet
compl	complément	O.d.	Objet direct
DAT	datif	O.i.	Objet indirect
DEM	démonstratif	P	phrase
dial	dialecte(s)	p	personne
ERG	ergatif	PART	partitif
ex	exemple	part	participe
fém	féminin	P.ASS.	particule assertive
FLEX	flexion	PL, pl	pluriel
FVF	forme verbale fléchie	POSS	possessif
GEN	génitif	PROSP	prospectif
GN	groupe nominal	S	sujet
GP	groupe pré/postpositionnel	SG, sg	singulier
IND	indéfini	S.i.	sujet intransitif
INST	instrumental	SOC	sociatif
lit	littéralement	S.t.	sujet transitif
masc	masculin	SUFF	suffixe

## 6. References

- Alkain, I. & A. Zavala, 1981, *Gerrateko ibillerak*, 3 vol., Tolosa, Auspoa.
- Chomsky, N., 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- , 1986a, *Knowledge of Language. Its Nature, Origin, and Use*, New York, Praeger.
- , 1986b, *Barriers*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Eguzkitza, A., 1978, "Ein Versuch zur Beschreibung des Baskischen nach dem Universalienkonzept von Joseph H. Greenberg", *FLV* 28, 47-61.
- , 1985, "Kontrol- eta oharrenaditzen jokabide sintaktikoak", in Melena, J. L. (éd.), 1985, 981-985.
- , 1986, *Topics in the Syntax of Basque and Romance*, thèse, Los Angeles, UCLA.
- Euskaltzaindia, 1979, *Euskal Aditz batua*, Bilbao & Saint-Sébastien, Euskaltzaindia.
- , 1985, *Euskal Gramatika. Lehen Urratsak*, I, Pampelune, Euskaltzaindia & Institución Príncipe de Viana.
- Garde, P., 1983, "Les cas russes: approche nomino-centrique", *BSL* 78/1, 337-374.
- Gazdar, G.; Ewan K.; G. Pullum; Ivan S., 1985, *Generalized Phrase-Structure Grammar*, Oxford, Blackwell.
- Goenaga, P., 1978, *Gramatika Bideetan*, Saint-Sébastien, Erein.
- , 1985, "Complementación y nominalización en euskara", *ASJU* 19/2, 493-570.
- Hale, K., 1983, "Warlpiri and the Grammar of Non-Configurational Languages", *NLLT* 1, 5-47.
- Heath, J., 1974, "Some Related Transformations in Basque", in La Galy, M. et al. (éds.), *Papers from the Tenth Regional Meeting*, Chicago, *CLS*, 248-258.
- , 1977, "Remarks on Basque Verbal Morphology", in Douglas, W.A. et al. (éds.), *Anglo-American Contributions to Basque Studies. Essays in Honor of Jon Bilbao*, Reno (Nevada), Desert Research Institute Publications, 193-201.

- Horvath, J., 1986, *Focus in the Theory of Grammar and the Syntax of Hungarian*, Dordrecht, Foris.
- Kiss, K. É., 1981, "Structural Relations in Hungarian, a «Free» Word Order Language", *LI* 12/2, 185-213.
- , 1985, "Is the VP Universal?", ms., Cambridge (Mass.), MIT, & Budapest, Eötvös Loránd University.
- Lafitte, P., 1962, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Bayonne, Editions des Amis du Musée Basque & Ikas.
- Lazard, G., 1985, "Les variations d'actances et leurs corrélats", *Actances* 1, 5-39.
- Levin, B. C., 1983, *On the Nature of Ergativity*, thèse, Cambridge (Mass.), MIT.
- Marác, L., 1986, "Disconnexity in Syntax", ms., Université de Groningue.
- Melena, J. L., 1985, (éd.), *Symbolae Ludovico Mitxelena Septuagenario Oblatae*, II, Vitoria, UPV/EHU.
- Mohanan, K. P., 1984, "Lexical and Configurational Structures", *The Linguistic Review* 3, 113-139.
- Rebuschi, G., 1979, "Autour du passif et de l'antipassif en basque biscayen (sous-dialecte d'Oñate)", in Paris, Catherine (éd.), *Relations prédicatif-actant(s) dans des langues de types divers* II, Paris, SELAF, 149-170.
- , 1982, *Structure de l'énoncé en basque*, Paris, Collection ERA 642 (CNRS & Université Paris 7); rééd. 1984, Paris, SELAF.
- , 1983a, "Énoncés et formes hypothétiques en basque contemporain", *Verbum* 6/3, 343-361.
- , 1983b, "Autour du parfait et du passif basques", in Euskaltzaindia (éd.), *Piarres Lafitte-ri Omenaldia*, Pampelune, 545-558.
- , 1985a, "Niveaux de représentation et non-configurationnalité: remarques sur les anaphores et les variables du basque", *Sigma* 9, 109-144.
- , 1985b, "Théorie du liage et langues non-configurationnelles: quelques données du basque navarro-labourdin", *Euskera* 30/2, 389-433.
- , 1986, "Théorie du liage, diachronie et énonciation: sur les anaphores possessives du basque", *ASJU* 20/3, 325-341.
- , [en préparation]; "Sur la structure de l'auxiliaire basque".
- Riemsdijk, H. van & E. Williams, 1986, *Introduction to the Theory of Grammar*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Rijk, R. de, 1969, "Is Basque an SOV Language?", *FLV* 1/3, 319-352.
- , 1985, "Un verbe méconnu", in Melena, J. L. (éd.), 921-935.
- Salaburu, P., 1985, "Uztardura", in Melena, J. L. (éd.), 987-994.
- Sarasola, I., 1977, "Sobre la bipartición inicial en el análisis en constituyentes", *ASJU* 11, 51-90.
- Whitman, J., 1982, "Configurationality parameters", ms., Harvard.
- Wilbur, T. H., 1979, *Prolegomena to a Grammar of Basque*, Amsterdam, John Benjamins.